



# **RadioMorphoses**

## **n° 2 / 2017**

---

**La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public**

**Simon NGONO**

---

### **Avertissement**

Les contenus de ce site et de ce document relèvent de la législation française sur la propriété intellectuelle et sont la propriété exclusive de l'éditeur. Les oeuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document. Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**Tous droits réservés ©**

Simon NGONO,

### La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public

#### Résumé

L'article porte sur la médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun. À partir des entretiens semi-directifs réalisés auprès de dix journalistes locaux, il examine les enjeux et les logiques au cœur de la constitution d'un tel espace public dans un pays qui est encore en phase de démocratisation et où la parole profane est en quête de reconnaissance dans les émissions de débats radiophoniques. À défaut d'insister sur l'aspect lié à la recomposition du champ médiatique camerounais, avec la consécration de nouveaux acteurs, cet article questionne aussi les trajectoires d'expertise qui découleraient de la prise de parole dans la sphère publique par des acteurs profanes.

**Mots-clés :** parole profane, émissions radiophoniques, médiatisation, espace public, Cameroun

#### Abstract

The article focuses on the media coverage of secular speech in radio debates in Cameroon. Based on semi-structured interviews with ten local journalists, he examines the issues and logics at the heart of building such a public sphere in a country that is still in a phase of democratization and where profane speech is on the lookout recognition in radio debates. In the absence of insisting on the aspect related to the reconstruction of the Cameroonian media field, with the consecration of new actors, this article also questions the trajectories of expertise that would result from public speaking in the public sphere by profane actors.

**Keywords:** profane speech, radio broadcasts, media coverage, public sphere, Cameroon

#### Resumen

El artículo está sobre la cobertura de los medios de la palabra profana en las emisiones de radio de debates en Camerún. A partir de entrevistas semiestructuradas con diez periodistas locales, que examina los problemas y la lógica en el corazón de la constitución de un espacio tan pública en un país que todavía está en el proceso de democratización y de la cual la palabra profana está buscando reconocimiento de las emisiones de debates de radio. A falta de hacer hincapié en el aspecto relacionado con la reconstrucción del campo de los medios de Camerún, con la consagración de nuevos jugadores, este artículo también cuestiona las trayectorias de los conocimientos que surgirían de hablar en la esfera pública por actores laicos.

**Palabras clave:** lenguaje profano, programas de radio, los medios de comunicación, el espacio público, Camerún.

Le champ médiatique connaît un développement considérable ces dernières années au Cameroun. En effet, la démultiplication des médias qu'on observe dans le pays, s'accompagne également d'une diversification de l'offre de contenu proposée au public. Dans les radios urbaines du pays, la nouvelle offre est constituée des émissions de débats radiophoniques qui portent généralement sur des sujets d'actualité. C'est cette configuration structurelle et symbolique de l'expression publique que nous qualifions d'espace public. En nous appuyant sur les travaux de Dominique Wolton (1997), l'espace public sera entendu ici comme lieu d'expression libre et où la critique se déploie contre la société, les clercs, et le pouvoir de l'État. Depuis les années 2000, les dispositifs radiophoniques d'échange plus ou moins contradictoires se généralisent dans l'espace médiatique camerounais et contribuent à la modification et à la structuration de l'offre d'expression dans le pays. Contrairement aux thèses de Jürgen Habermas (1992) sur l'idée d'un espace ouvert à la critique, mais avec un niveau raisonnable, les débats radiophoniques camerounais accordent, dans leur majorité et de façon systématique, la parole à tous types d'individus et davantage aux profanes.

Dans ces émissions, nous constatons qu'il n'est pas question de la parole experte souvent considérée comme possédant, à elle seule, les modalités du regard critique légitime sur la chose publique, mais plutôt de la parole profane. Le profane pouvant être défini ici comme tout individu « ne se réclamant d'aucune des formes de légitimité prévalant traditionnellement à la prise de parole publique » (Granjon, 2014 : 28). Il s'agirait des « individus situés en périphérie » (*Ibid*, 2014 : 28), c'est-à-dire loin des sphères publiques dominantes. Partant de tels constats, les questions de ce travail se présentent comme suit : comment se structure l'espace public de débat dans les radios urbaines au Cameroun ? Quelles sont les rationalités à l'œuvre dans la constitution de tels lieux d'échange médiatiques ? L'hypothèse que nous formulons est que les émissions de débats radiophoniques au Cameroun sont marquées par des stratégies de conquête et de fidélisation du public par les médias, lesquelles viseraient à créer la proximité à travers la participation ; ceci par l'octroi de la parole à une catégorie d'individus souvent exclue des sphères d'expression publiques au Cameroun.

Pour vérifier l'hypothèse formulée, nous faisons recours à une démarche qualitative. Au niveau théorique, cette démarche mobilise l'analyse de la stratégie des acteurs pour comprendre les logiques de la médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun. Pour ce faire, nous avons réalisé dix entretiens compréhensifs (Kaufmann, 2011) avec les journalistes des villes de Douala (6) et de Yaoundé (4). Menés entre janvier et février 2017, ces entretiens concernaient les journalistes officiant dans les émissions de débats radiophoniques suivantes : *Cité en conversation*, *Fenêtre sur la rue*, *Magic attitude*, *Température*, *Debate*, *On refait l'actu*, *Croisade*, *Le banquet*, *Vide ton sac* et *Transversale*. Leur choix repose sur le fait qu'elles ont un format interactif, à partir duquel les auditeurs peuvent intervenir sur des questions d'actualité mises en débat par l'instance médiatique. Les critères ayant prévalu lors de la sélection des journalistes sont les suivants : la fonction au sein de la radio (présentateur de débats radiophoniques) et l'ancienneté (au moins quatre ans). Il convient de préciser que la rencontre avec les journalistes n'a pas été facile. Le contexte socio-politique tendu depuis que le Cameroun s'est engagé dans la lutte contre « Boko Haram » [1] renforce davantage la suspicion et la réticence, même lorsqu'il s'agit d'un travail scientifique. Nous précisons également que les journalistes rencontrés ont requis l'anonymat. Le présent article se propose de mettre en lumière les logiques de constitution de l'espace public à travers les émissions de débats radiophoniques mettant en scène la valorisation de la parole profane dans un pays, qui est encore en phase de démocratisation (Owono Zambo, 2016 : 7).

Dans une autre perspective, ce travail rend compte des pistes liées aux trajectoires de l'expertise et de leurs détenteurs dans un pays où la parole publique, malgré quelques aspérités, connaît une certaine explosion.

### **Les médias camerounais à l'ère du monopole étatique et sous l'emprise de la propagande politique (1960-1990)**

Au lendemain de la proclamation de l'indépendance du Cameroun le 1er janvier 1960, Ahmadou Ahidjo, premier président de la République prend les rênes du pays et s'engage dans la construction du jeune État indépendant. Pour ce faire, il nationalise la radio. Par nationaliser ici, il faut entendre la volonté politique du nouveau pouvoir de prendre le contrôle direct de la radio. En effet, dans la construction du pays, le président Ahidjo met ses concitoyens à contribution. Le procédé se caractérise par le rejet de la critique et l'absence d'un discours « autre » que celui du pouvoir en place.

La période qui s'ouvre à partir de la décennie 1960 s'accompagne d'un ensemble de restrictions de libertés. Il s'agit d'abord de la restriction de la liberté « d'aller et venir » à l'intérieur du territoire. Par la suite, le système de contrôle social s'étend également à l'une des formes de libertés les plus fondamentales, à savoir : la liberté d'expression. Ainsi, la presse est fortement invitée à accompagner le pouvoir dans son action de construction du pays. La radio, quant à elle, doit jouer le rôle d'outil d'information au service du pouvoir en place. Dans les faits, elle est appelée à parler des projets prioritaires du « père de la nation » [2] et à expliquer aux populations l'orientation politique du pouvoir en place et en quoi celle-ci est pertinente pour le pays. Son travail consiste à produire un discours de promotion du développement économique et celui lié à la construction de l'unité nationale.

Dans ce contexte, la radio unique se mue en auxiliaire de l'action gouvernementale. Elle n'a pas la vocation à critiquer. Elle accompagne plutôt le gouvernement dans sa mission d'unité nationale et de progrès. D'ailleurs, lors d'une réunion de chefs d'État africain sur le développement de l'Afrique en mars 1962, le président Ahidjo laisse entendre que « les moyens de communication sociale ainsi que les technologies de la communication doivent être au service de l'État dans sa mission d'unité nationale et de progrès » [3]. Plus encore, « qu'ils doivent être des relais de l'activité gouvernementale et de soutien des institutions dans leur mission de développement » [4]. Il s'agit ici d'une conception ahidjoïste des médias. Car pour lui, les médias doivent contribuer à l'édification de la société en véhiculant les valeurs et idéologies dominantes du pouvoir. C'est dans cette optique de propagande politique qu'il procède à la censure des journaux qui se montraient critiques à l'égard de son gouvernement. Comme le fait remarquer Fabien Éboussi Boulaga, « en 1960, il en paraissait 79 de façon régulière. En 1968, il n'en reste plus que 10, tous pro-gouvernementaux, à une exception près, *L'effort camerounais* [qui est un journal catholique] » (Éboussi Boulaga, 1997 : 169). Cette période se caractérise par la pensée unique puisque dans le même temps, les partis politiques qui exerçaient dans le pays avaient été interdits.

### **Du système de monopole étatique à la «libéralisation» du champ audiovisuel camerounais (depuis 2000)**

La décennie 1990 marque la fin du monopole de l'État sur les médias. Elle correspond également à l'émergence du pluralisme dans ce domaine. Le pluralisme est favorisé par la loi de 1990 sur la liberté de communication sociale laquelle a donné naissance aux journaux tels que : *Challenge hebdo*, *La Nouvelle Expression*, *Dikalo*, *Mutations*, etc. Dans le même temps, cette décennie se caractérise par une extrême prolifération de titres. En 1996, par exemple,

on dénombre « près de 1300 journaux [qui] se sont créés » au Cameroun (Atenga, 2007 : 7). Dans le domaine de l'audiovisuel, par contre, le pluralisme n'avait pas débuté au cours de la même décennie et ce, malgré la promulgation de la loi pré-citée. Il aura fallu attendre le décret du 3 avril 2000 pour que le monopole de l'État sur l'audiovisuel soit complètement levé [5].

Dans la ville de Douala, les premières radios privées créées datent des années 2000. Parmi celles-ci, nous pouvons citer : *RTM* créée le 31 décembre 2001, *Radio Équinoxe* qui émet depuis avril 2002, *Sweet FM* depuis décembre 2002, etc. Les radios citées sont à considérer comme pionnières dans le paysage audiovisuel privé de la capitale économique du pays. À cette catégorie de radios urbaines, il faut ajouter les nouvelles qui ont pignon sur rue à Douala. Il s'agit, par exemple, de *Radio Balafon*, *Dynamic FM*, *RSI*, *Radio Veritas*, etc.

À Yaoundé, force est de constater que le pluralisme audiovisuel a débuté bien avant la signature du décret du 3 avril 2000 que nous avons précédemment évoqué. En effet, plusieurs radios souvent qualifiées de « pirates » ont commencé à émettre peu avant les années 2000 (Ngono, 2014). C'est le cas de *Radio Reine*, station chrétienne appartenant à l'Abbé Jean-Marie Bodo, qui a diffusé ses programmes dès 1999. C'est après la signature du décret du 3 avril pré-cité que le champ audiovisuel de la capitale politique du Cameroun sera enrichi de multiples autres radios urbaines : *RTS*, *Radio Lumière*, *Magic FM*, *Radio Venus*, *TBC*, *Satellite FM*, *Radio Environnement*, etc. Cette floraison de radios urbaines s'accompagne d'une rude concurrence, chaque radio voulant se positionner dans le vaste marché médiatique camerounais. Pour ce faire, certaines ont dû revoir leurs offres de contenu. Des variétés musicales, aux flashes d'informations, en passant par les jeux, les agendas radiophoniques ont connu de sérieuses mutations. De même qu'ils se sont diversifiés au cours des dernières années avec l'introduction des programmes axés sur un genre médiatique spécifique : les débats (Ngono, 2016 : 66).

En effet, depuis 2002, dans les radios urbaines camerounaises, se développent des émissions dont le format et la philosophie générale consistent à mettre en discussion des sujets portant sur l'actualité et sur lesquels les auditeurs peuvent intervenir. Ces espaces d'échanges consacrent alors de nouvelles formes d'espaces d'expression pour tous types d'acteurs et surtout pour des publics profanes. C'est dans cette logique que semblent s'inscrire les émissions de débats radiophoniques, qui occupent désormais une place primordiale dans les agendas médiatiques au Cameroun. À titre d'exemple, nous pouvons citer les émissions de débats radiophoniques telles que : *Vide ton sac*, *À vous la parole*, *Le grand débat*, *Magic Attitude*, *4S*, *Surface de vérité*, etc. Dans la section qui suit nous analyserons les logiques au centre de la constitution d'un espace public de débat radiophonique dans le contexte camerounais.

### **Les logiques d'acteurs dans la constitution d'un espace public de débats radiophoniques au Cameroun**

#### ***Entre logiques de captation et de fidélisation des acteurs profanes***

La logique de captation, telle que développée par Patrick Charaudeau (2005), consiste en une opération médiatique dont l'objectif est d'obtenir l'adhésion du public, en prétendant combler les attentes de celui-ci. Il s'agit d'une logique de séduction. Charaudeau ajoute que pour atteindre cette logique de captation, les médias procèdent différemment. Au Cameroun, comme dans la plupart des pays, les médias investissent principalement dans la mise

sur pied des programmes en phase avec l'adhésion du public. Ainsi, les émissions de débats radiophoniques participent de cette logique de recherche/captation des auditeurs.

À la question de savoir pourquoi diffuser des débats à la radio, un journaliste de *Hit FM*, une radio privée de Douala, explique que : « C'est pour pallier à la carence des émissions de débats où ce type d'acteurs aurait la parole pour s'exprimer. Nous avons donc trouvé mieux de proposer ce genre d'émission afin de mieux atteindre nos auditeurs ». Il faudrait préciser qu'au Cameroun, nombreuses sont les émissions de débats où interviennent des universitaires, hommes politiques, journalistes, experts et parfois des acteurs de la société civile. En créant des dispositifs médiatiques similaires, les radios urbaines faisant partie de notre corpus entendent combler un vide au niveau des espaces de la parole médiatique au Cameroun. De ce fait, l'espace public n'est plus seulement confisqué par des acteurs dominants, mais prend aussi la configuration d'un espace de médiation où des acteurs profanes peuvent produire et faire entendre une parole plus ou moins contradictoire. Les journalistes rencontrés lors de notre recherche justifient l'octroi de la parole aux profanes par la volonté de rupture avec le rituel/ou pratiques médiatiques en vigueur au Cameroun. Pour le présentateur de l'émission *Cité en conversation* sur *Hit FM*, « il s'agit de rompre avec la routine des débats toujours télévisés, d'apporter un autre son de cloche et de donner la parole même aux profanes ». Il apparaît que les journalistes considèrent les émissions de débats radiophoniques comme un moyen de mettre un terme à la monotonie observée dans les agendas médiatiques au Cameroun.

Par ailleurs, la création des émissions de débat permet aussi aux radios urbaines de se positionner dans le champ médiatique camerounais. À travers ce type d'émissions, les radios apparaissent comme des tribunes permettant aux profanes de prendre part au débat citoyen. Se montrer assez proche des préoccupations du public, c'est aussi une logique qui émerge des entretiens semi-directifs réalisés avec les journalistes de notre corpus. Car ces émissions ont la particularité de toucher à toutes les préoccupations de la vie de la nation à l'instar de : la cherté de la vie, les coupures intempestives d'eau et de la fourniture électrique, le chômage des jeunes, etc. Telles qu'organisées, elles ont la vocation d'être des lieux de délibération, mais aussi de participation au débat citoyen. Comme l'a souligné un journaliste de *Magic FM*, en entretien, « de telles émissions parlent du quotidien des gens, en leur donnant la parole. C'est ainsi qu'ils se sentent concernés ».

Le caractère populaire de ce type d'émission poursuit d'autres finalités. Il s'agit pour les journalistes de « toucher le plus grand nombre d'auditeurs en leur donnant la parole pour intervenir sur des sujets d'actualité » (journaliste de *Campus FM*, à Yaoundé) ; de « fidéliser les auditeurs en diversifiant la grille des programmes » (journaliste de *Hit FM* à Douala) ; « et en accordant des espaces d'expression à toutes les couches sociales même les plus défavorisées » (journaliste de *Magic FM* à Yaoundé). Car ces émissions permettent aux citoyens de pouvoir s'exprimer ; de donner leurs points de vue sur la marche du pays. Il est aussi question d'amener les citoyens à se familiariser avec la radio, de maintenir le contact avec les auditeurs. Dans une autre perspective, faire intervenir les acteurs profanes a une dimension symbolique : celle de faire croire qu'ils participent à la vie de la nation. Donner la possibilité aux citoyens de critiquer les autorités apparaît comme une stratégie qui va au-delà d'un acte citoyen, mais permet aussi aux médias de se positionner dans le champ de l'expression publique au Cameroun [6].

Par ailleurs, le partage d'expérience apparaît ici comme une composante essentielle de la participation aux émissions de débats radiophoniques. Une relation de confiance s'établit entre les acteurs profanes et les radios. Cette relation se fonde principalement sur une (inter)

dépendance. Ceci dans la mesure où chaque acteur a forcément besoin de l'autre pour se réaliser ou atteindre son objectif spécifique. D'un côté, les auditeurs sont animés par le souci de faire-part de leur vécu et de leurs expériences à la radio. De l'autre côté, les médias entendent plutôt capitaliser sur la valorisation d'une parole médiatique profane, qui serait plus prisée dans un contexte où la confiance à l'égard des hommes politiques tend à s'effriter.

Quel est l'apport de la parole profane dans les émissions de débats que vous organisez au sein de votre radio ? Les réponses reçues (80% des 10 journalistes interrogés) se rapprochent de cette déclaration d'un journaliste de *Sky One Radio* pour qui : « elle [la parole profane] traduit les expériences du terrain, du «bas peuple» et pose des préoccupations à l'endroit des décideurs ou dénoncent certaines décisions ou certains actes administratifs ». À travers une telle déclaration, l'on est tenté de dire que le « pouvoir de l'expert » est désormais redouté au sein de l'espace public médiatique. Dans le cadre des émissions de débats radiophoniques au Cameroun, la parole experte semble plus que jamais remplacée par celle des acteurs profanes souvent pour des raisons d'ego à la fois du journaliste qui choisit les intervenants et l'expert qui n'intervient que sur invitation. Un journaliste officiant à *Campus FM* justifie cela par le fait que c'est : « parce que nul n'a la science infuse. Le profane a autant droit à la parole que l'expert ». Il y a comme une extension du capital d'expertise, qui n'est plus seulement reconnu aux experts, mais à ceux qui sont mieux placés pour expliquer leurs expériences de la vie quotidienne.

### ***La recomposition du champ radiophonique camerounais : vers de nouvelles trajectoires d'expertise dans l'espace de la parole publique ?***

Dans un ouvrage collectif intitulé *Le profane en politique. Compétences et engagement du citoyen* publié en 2008, Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik s'intéressent à l'aspect de démocratisation des modalités de l'expertise en se basant sur la place de la parole profane en politique. À travers la participation de cette catégorie d'acteurs dans le champ politique, c'est non seulement un exercice de citoyenneté, qui est instauré, mais aussi un capital important dans l'explication des faits ou phénomènes sociaux et des expériences de la vie quotidienne qui se trouve valorisé.

Dans le cas camerounais, la participation des citoyens aux débats radiophoniques tend à changer le regard qu'on a du profane. Ainsi, elle appelle à de nouvelles catégories d'analyse du profane. Parler de recomposition du champ médiatique camerounais revient à mettre en lumière les catégories d'acteurs qui opèrent dans les émissions de débats. Au cours des entretiens réalisés, à la question de savoir quels sont les profils et statuts des acteurs qui prennent régulièrement part aux dites émissions, les réponses des journalistes sont identiques. Il s'agit entre autres des « bayam sellam » ; des « ben-skinneurs » ; des vendeurs à la sauvette, des analphabètes [7] » (journaliste à *Campus FM*). Nous pouvons constater que ceux qui interviennent dans les émissions de débats radiophoniques se recrutent dans les catégories socioprofessionnelles populaires. Il s'agit des couches sociales vulnérables et qui se servent des débats radiophoniques comme lieux d'existence, voire d'interpellation du politique.

Au cours des entretiens menés, il ressort également que très peu d'universitaires et d'hommes politiques interviennent dans de telles émissions. Selon un journaliste de *Magic FM*, « à la radio, c'est plus facile d'entendre les profanes intervenir. Ce qui n'est presque jamais le cas des experts et les autres acteurs sociaux. Comme si ceux-ci réservaient leur parole à la télévision. Du coup, nous faisons avec les profanes à la radio ».



Nous postulons qu'il y aurait comme une division des espaces d'expression au sein de l'espace public camerounais, qui fait qu'en fonction du média, les acteurs qui y investissent ne soient pas les mêmes. À la radio, ce serait la parole profane qui est mise en valeur. Alors qu'à la télévision, c'est le plus souvent la parole experte qui est privilégiée. Il faut préciser que seule une étude empirique plus poussée permettrait de tirer des conclusions sur la fragmentation différentielle de la participation des publics dans l'espace médiatique (Glevarrec ; Pinet, 2009) au Cameroun. Cela dit, la segmentation des espaces médiatiques que nous tentons de relever ici tient non seulement à la participation en fonction du type de média, mais prend aussi en compte la valeur du capital social que possèdent les publics des médias. La forme de l'espace public qui émerge au Cameroun serait celle dite « fragmentée ». Elle rejoint une thèse déjà explorée et promue par Bernard Miège (2010). Ce dernier rejette d'ailleurs l'idée d'un espace public « unique ».

En effet, la recomposition de l'espace public à laquelle on assiste émerge à partir des réalités d'un modèle alternatif de l'espace public, lequel repose sur l'expression des classes sociales souvent oubliées, ou pas dignes de discours considérés comme légitimes dans la sphère publique. Dans le contexte camerounais, nous pouvons relever une nouvelle configuration des acteurs sociaux (Cabedoche, 2015). Celle-ci se traduit par l'intrusion de nouveaux acteurs au sein de la sphère publique médiatique, ceux que nous avons cités précédemment. En donnant la parole aux acteurs dits profanes, ces émissions se transforment ainsi en « des lieux d'expression de la citoyenneté » (journaliste de *Hit FM*) et vise aussi à « informer, éduquer et sensibiliser les profanes, en leur permettant de s'exprimer à travers les débats radiophoniques » (journaliste à *Campus FM*).

Il convient, en revanche, de mettre en évidence les nouvelles trajectoires d'expertise, qui émergeraient ou qui se constitueraient à partir de la participation régulière des profanes dans ce type d'émissions. Le mot « expertise » ici peut être mis entre guillemets. Car, il ne s'agit pas forcément d'une expertise issue de la détention d'un capital social conséquent [8]. La particularité de ce type d'expertise tient au vécu quotidien, aux expériences de la vie quotidienne auxquelles font face les profanes, qui appellent pour prendre part aux émissions de débats radiophoniques. Il convient de penser l'expertise ici sous deux angles : celui de l'expérience vécue et celui de la maîtrise des réalités sociales. Pour paraphraser Christophe Deleuze (2006), la radio n'a plus seulement la vocation de mettre sur la scène publique la parole d'auditeurs anonymes, mais elle constitue dorénavant un lieu où les auditeurs se saisissent de la parole pour discuter et échanger des expériences vécues.

Nous constatons ici que ce sont les acteurs de la médiation (hommes politiques, journalistes, experts, etc.) qui sont mis de côté. La production d'une expérience par les acteurs profanes eux-mêmes apparaît comme une nouvelle catégorie analytique de l'expression médiatique dans un pays où les « parleurs publics » ont fait de la langue de bois un mode d'expression. Cela se traduit par le fait que toute prise de parole au sein de l'espace public par des acteurs dominants est souvent confinée dans des logiques de clientélisme politique. Autrement dit, prendre la parole sur un sujet d'actualité est considéré comme action ou exercice de (con)quête d'un poste de nomination.

### En guise de conclusion

À défaut de conclure, disons que deux logiques semblent expliquer la place et le statut de la parole profane dans les émissions de débats dans les radios urbaines au Cameroun : logique de captation et de fidélisation des acteurs profanes. Les deux s'incrument et se chevauchent dans un environnement médiatique concurrentiel (en termes de défis de production des



émissions en phase avec l'adhésion du public) et dans un contexte marqué par l'émergence d'espaces publics alternatifs et où la parole profane, bien qu'encore embryonnaire, est en quête de reconnaissance. Donnant la parole à des acteurs considérés comme « non méritants » de l'espace public, les promoteurs de débats radiophoniques camerounais participeraient ainsi à la consécration d'une nouvelle forme d'expression avec de nouveaux types d'acteurs. Nos résultats révèlent une recomposition de pratiques professionnelles et journalistiques, qui ne considèrent plus seulement les experts, des gens avec un certain capital comme seuls détenteurs de la parole légitime au sein de l'espace public, mais tentent de valoriser une parole profane comme modalité du vécu, des expériences et à partir de laquelle le média peut tirer sa propre épingle du jeu.

## Bibliographie

- ATENGA Thomas. *Cameroun, Gabon, La presse en sursis*, Paris : éditions Muntu, 2007, 273p.
- BERNSTEIN Edward, WALLERSTEIN Nina, BRAITHWAITE Ronald, GUTIERREZ Lorraine, LABONTE Ronald, ZIMMERMAN Marc. « Empowerment forum : A dialogue between guest editorial board members », *Health Education Quarterly*, 1994, 21(3), p. 281-294.
- CABEDOCHÉ Bertrand, « ICTs and social change in the 3rd millennium. Time for deconstruction ? », *Results from Douala*, April 2014 third edition, ICUC Gresec, 2015.
- CHARAUDEAU Patrick. *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, 2e édition, Louvain-la-Neuve : éditions De Boeck-Ina, 2011, 256 p.
- DENOÛL Julie, GRANJON Fabien, AUBERT Aurélie. *Médias numériques et participation. Entre engagement citoyen et production de soi*, Paris : éditions Mare et Martin, 2014, 207 p.
- ÉBOUSSI BOULAGA Fabien. *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris : éditions L'Harmattan, 1997, 456 p.
- DELEU Christophe. *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de leur parole*, Bruxelles : éditions De Boeck Université, 2006, 232 p.
- HABERMAS Jürgen. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : éditions Payot, 1992, 322 p.
- GLEVAREC Hervé, PINET Michel. *La radio et ses publics : sociologie d'une fragmentation*, Paris : éditions Seteun – Irma, 2009, 254 p.
- KAUFMANN Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*, 3<sup>e</sup> édition, Paris : éditions Armand Colin, 2011, 126 p.
- MIÈGE Bernard. *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, Grenoble : Pug, 2010, 227 p.
- NGONO Simon. *Les Débats télévisés dans l'espace public au Cameroun : logiques et jeux d'acteurs*, Paris : éditions Édilivre, 2016, 168 p.

NGONO Simon, *Les jeux d'acteurs dans les formes d'espaces publics au Cameroun : l'exemple des débats télévisés*, 2014, Université Grenoble Alpes, mémoire de master 2 RETIC sous la direction de Bertrand Cabedoche, Grenoble, France, 117p. [En ligne : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01070722>].

OWONO ZAMBO. « L'espace de la parole publique au Cameroun : un risque (encore) actuel » in NGONO Simon. *Les Débats télévisés dans l'espace public au Cameroun : logiques et jeux d'acteurs*, Paris : éditions Édilivre, 2016, p. 5-13.

WOJCIK Stéphanie, FROMENTIN Thomas (dir.). *Le profane en politique. Compétences et engagement du citoyen*, Paris : éditions L'Harmattan, 2008, 314 p.

WOLTON Dominique. *Penser la communication*, Paris : éditions Flammarion, 1997, 388 p.

## Notes

[1] Littéralement, l'expression « Boko Haram » signifie l'éducation occidentale est un péché. Selon les autorités camerounaises, il s'agit d'un groupe terroriste.

[2] L'expression « père de la nation » fait référence à un acteur qui a joué un rôle important dans la construction d'une nation. Il s'agit aussi de celui qui est à la tête de la nation et qui décide de tout.

[3] Se référer au discours Ahmadou Ahidjo prononcé lors d'une réunion des chefs d'État africain sur le développement de l'Afrique en mars 1962.

[4] *Ibid.*

[5] Il s'agit du décret N°2000/158 du 03 avril 2000 fixant les conditions et modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication audiovisuelle.

[6] Il faut souligner que ces émissions sont contrôlées par le pouvoir. Lire par exemple, Fanny Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, éd. Karthala, 2011, 276p.

[7] Au Cameroun, l'expression populaire « ballam sellam » qui découle de l'anglais « buy and sell » fait référence aux revendeuses. Et l'expression « ben skinneurs » désigne les conducteurs de motos taxis dans les grandes villes du pays.

[8] À propos du concept de « capital », se référer, par exemple, à Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Les éditions de minuit, 1987, p. 161.

## **Pour citer cet article**

### **Référence électronique :**

Simon NGONO, « La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public », *RadioMorphoses*, n°2- 2017 [mis en ligne le 23/09/2017].

URL : <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2017/06/02/mediatisation-de-parole-profane-emissions-de-debats-radiophoniques-cameroun-enjeux-logiques-de-constitution-dun-espace-public/>

### **L'auteur :**

Simon NGONO est Doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication au laboratoire du Gresec (EA608), Université Grenoble Alpes.

### **Courriel :**

[simon.ngono@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:simon.ngono@univ-grenoble-alpes.fr)